



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 5 février 2024 à 19h00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead et Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 3 personnes dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 janvier 2024
 - 3.2 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 janvier 2024
 - 3.3 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 janvier 2024
- 4. QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Demande de soutien financier – Fonds de bourses d'études Massey-Vanier
- 6. URBANISME**
 - 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
 - 6.2 Adoption du deuxième projet de Règlement 217-23 amendant le Règlement 147-2011 intitulé Règlement de zonage afin de créer la zone institutionnelle P2
- 7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8. RAPPORTS DES ÉLUS**
- 9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 9.1 Renouvellement de l'assurance générale pour la période du 20 mars 2024 au 20 mars 2025
 - 9.2 Renouvellement - Contrat annuel Infotech
 - 9.3 Renouvellement – Transport Adapté pour Nous Inc 2024
- 10. ADMINISTRATION FINANCIÈRE**
 - 10.1 Comptes à payer
 - 10.2 Comptes payer
- 11. VOIRIE**
 - 11.1 Rapport sur les routes
- 12. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 12.1 Adoption du rapport annuel 2023 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité Incendie - Reporté à une autre réunion
- 13. AUTRES AFFAIRES**
- 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**

1
OUVERTURE DE LA SÉANCE
Résolution 2024-323

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h00.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2024-324

IL EST
Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Michael Allnutt
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3
APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU 8 JANVIER 2024
Résolution 2024-325

IL EST
Proposé par Pat Panasuk
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 janvier 2024 soit et est par la présente approuvé.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU 8 JANVIER 2024
Résolution 2024-326

IL EST
Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Pat Panasuk
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 janvier 2024 soit et est par la présente approuvé.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.3
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU 8 JANVIER 2024
Résolution 2024-327

IL EST
Proposé par Pat Panasuk
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 janvier 2024 soit et est par la présente approuvé avec la modification suivante :

Point 8 – correction de la formulation.

ADOPTÉE à l'unanimité

4
QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- Aucune question ne découle du dernier procès-verbal.

5
CORRESPONDANCE

5.1
DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – FONDS DE BOURSES D'ÉTUDES MASSEY-VANIER
Résolution 2024-328

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Brome a appuyé le Fonds de bourses d'études Massey-Vanier en 2023 en donnant 300 \$ chacun aux côtés anglophone et francophone de l'école ;

ATTENDU QUE le comité de la bourse Massey-Vanier sollicite à nouveau notre soutien financier ;

ATTENDU QUE la somme de 600\$ a été affectée au fonds de bourses dans le budget municipal 2024 ;

IL EST
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU

QUE la municipalité du Village de Brome fasse un don de 300,00 \$ chacun aux côtés anglophone et francophone de l'école secondaire Massey-Vanier et que les conditions suivantes s'appliquent pour l'octroi des bourses : Les résidents de Brome devraient être considérés en premier, la moyenne devrait être de 80% ou moins et la bourse ne devrait être payable aux étudiants qu'après la fin du premier trimestre.

ADOPTÉE à l'unanimité

6
URBANISME

6.1
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal soumis son rapport pour le mois de janvier.

Nombre de permis : 0
Valeur des travaux :
Revenus de :

6.2
**ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 217-23 AMENDANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 147-2011 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE CRÉER LA
ZONE INSTITUTIONNELLE P2**
Résolution 2024-329

CONSIDÉRANT que la municipalité du Village de Brome s'est dotée d'un règlement de zonage pour gérer les usages et le développement sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que le présent règlement s'intitule le deuxième projet de règlement numéro 217-23 modifiant le règlement numéro 147-2011 intitulé règlement de zonage afin de créer une nouvelle zone institutionnelle identifiée P2 ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, paragraphe par paragraphe, de sorte que si l'une ou l'autre de ses parties était déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continueraient de s'appliquer ;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2023, un avis de motion du règlement numéro 217-23 a été dûment donné et le projet de règlement déposé ;

EN CONSÉQUENCE
Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement numéro 217-23 modifiant le règlement numéro 147-2011 intitulé règlement de zonage afin de créer la zone institutionnelle P2.

ADOPTÉ à l'unanimité

7
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'a été posée pour la première période de questions.

8
RAPPORTS DES ÉLUS

1. Des commentaires sur l'arrosage de la patinoire ont été faits. On pense que la personne en charge de la patinoire devrait l'arroser plus souvent la nuit.
2. Beaucoup de nids de poule sur la route.
3. Le maire rapporte que la MRC est en négociation avec la Sûreté du Québec parce qu'ils proposent de diminuer le nombre de patrouilleurs et d'augmenter le nombre de détectives.

De plus, la MRC est en contact avec le gouvernement provincial concernant le besoin de fonds supplémentaires pour les hôpitaux.

9
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1
RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE GÉNÉRALE FQM POUR LA PÉRIODE DU 20 MARS
2024 AU 20 MARS 2025
Résolution 2024-330

ATTENDU QUE le contrat d'assurance annuel se termine le 20 mars 2024 ;

IL EST
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU

QUE la municipalité du Village de Brome autorise la Directrice générale à signer le contrat de renouvellement au montant de 5 357,35 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité

9.2
RENOUVELLEMENT - CONTRAT ANNUEL INFOTECH
Résolution 2024-331

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service de soutien pour le logiciel Infotech arrivera à échéance le 29 février 2024;

IL EST
Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU

DE renouveler le contrat de service de soutien avec Infotech du 1^{er} mars 2024 au 31 décembre 2024 pour un montant de 2 961,67\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ à l'unanimité

9.3
RENOUVELLEMENT – TRANSPORT ADAPTÉ POUR NOUS INC 2024
Résolution 2024-332

ATTENDU QUE le Village de Brome confirme sa participation au transport adapté et le renouvellement de l'entente avec Transport Adapté pour Nous Inc. concernant l'exploitation d'un service de transport adapté pour 2024;

ATTENDU QUE des résidents de la municipalité utilisent le service sur une base régulière;

ATTENDU QUE par le passé, l'entente avec Transport Adapté pour Nous Inc. concernant l'exploitation d'un service de transport adapté était efficace et économique ;

IL EST

Proposé par Wesley Patch

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU

QUE :

- Le Village de Brome confirme sa participation à Transport Adapté pour Nous Inc. pour 2024;
- Le Village de Brome renouvelle son entente avec Transport Adapté pour Nous Inc. pour 2024;
- Le Village de Brome nomme Transport Adapté pour Nous Inc. comme organisme délégué pour la gestion de l'argent et du service de transport adapté;
- Le Village de Brome accepte d'être représenté par la Ville de Waterloo comme ville mandataire;
- Le Village de Brome accepte le plan de transport tel que présenté;
- Le Village de Brome accepte les prévisions budgétaires 2024 telles que présentées;
- Le Village de Brome accepte que sa part financière soit de 1 340\$ pour 2024;
- Le Village de Brome accepte l'échéancier suivant pour l'année 2024;
 - 52 semaines / an
 - Du lundi au vendredi de 7h00 à 21h00
 - Samedi de 8h00 à 18h00
 - Dimanche fermé (sauf jours fériés) ;
 - Jours fériés : de 9 h à 19 h.
 - Le dimanche étant un jour férié, il n'y a pas de service de transport ce jour-là, sauf pour les longs week-ends, les dimanches et lorsque le dimanche est un jour de congé (c'est-à-dire le jour de l'An, le dimanche de Pâques, la fête des Mères, la fête des Patriotes, la fête des Pères, la Saint-Jean, la fête du Canada, la fête du Travail, l'Action de grâce, le jour de Noël).
- Le Village de Brome accepte les frais requis de :
 - - 3.25\$/passage partout sur le territoire
 - - 6.50\$/passage pour Granby/Cowansville/Bromont/Sutton
 - - 8.75\$/passage pour Magog
 - - 34,00 \$/passage pour Sherbrooke
 - - 30,00 \$/ pour un carnet de 10 coupons de 3,25 \$
- Les accompagnateurs devront payer le même montant que l'utilisateur (sauf pour les accompagnateurs obligatoires et les voyages à Sherbrooke).
- Que les voyages à Magog et Sherbrooke sont pour des raisons médicales seulement.
- Que la conseillère Pat Panasuk soit nommé représentante du Village de Brome au conseil d'administration de TAPNI.

ADOPTÉ à l'unanimité

10
ADMINISTRATION FINANCIÈRE

10.1
COMPTES À PAYER
JANVIER 2024
Résolution 2024-333

IL EST

Proposé par Wesley Patch

Appuyé par Christopher Whitehead

ET RÉSOLU

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 35 108,33\$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Avocat Bélisle	Services professionnels (323 chemin Stagecoach)	2 539,87
Cooke David	Nettoyer et couper les arbres sur Patch	724,35
Enviro Connexions	Traitement recyclage	294,92
Excavation GGM Inc	Démolition de la maison (322 Stagecoach)	18 577,09
FNX	Services professionnels d'ingénierie (Projet chemins Jackson et Patch)	402,41
FNX	Services professionnels d'ingénierie (Projet 322 chemin Stagecoach)	1 174,63
FQM	Renouvellement de la police d'assurance	5 357,35
Infotech	Contrat de service de soutien	3 405,22
Mégaburo	Lecture du compteur (photocopier)	138,41
Papeterie Cowansville	Fournitures de bureau	183,17
RIGMRBM	Frais site d'enfouissement	970,91
Transport Adapté pour Nous	Quote part 2024	1 340,00
TOTAL		35 108,33\$

10.2
COMPTES PAYER
JANVIER 2024
Resolution 2024-334

Fournisseur	Description	Montant
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois de janvier	718,59
Benoit Jean	Contrat de la patinoire (2/4 versement)	1 445,00
Canada Post	Timbre	317,33
Devar Sylvie	Remboursement des taxes payées à Brome au lieu de Lac Brome	627,79
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de Janvier	2 146,76
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaires de janvier	3 536,34
Tremblay John	Déneigement chemin Morin Hill	2 242,01
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		15 657,62\$

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
Cogeco	Téléphone, fax et internet	206,86
DFS Insurance	Assurance collective	464,66

Hydro Québec	Éclairage des rues	175,27
Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft	74.04
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		920,83\$

TOTAL 51 686,78\$

ADOPTÉ à l'unanimité

**11
VOIRIE**

- Aucun commentaire concernant les routes, si ce n'est qu'il y a beaucoup de trous, ce qui a été mentionné dans le rapport des élus.

**12
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**12.1
ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2023 – SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE
RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Point 12.1 - Reporté à une autre réunion

**13
AUTRES AFFAIRES**

- Il n'y a pas d'autre sujet à traiter.

**14
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. Il est demandé ce qu'il est advenu du panneau de signalisation du radar de vitesse.

Le maire explique que nous l'avons enlevé pour l'hiver car il pourrait être endommagé par les camions de déneigement et le climat hivernal.

**15
AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2024-334**

IL EST
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU

QUE la réunion soit levée à 19h34.

William Miller
Maire

Gail Côté
Directrice générale et greffière-trésorière

